



LA CIRCULATION DU CAPITAL L'ÉCONOMIE RÉSIDEN TIELLE EN SUISSE : UNE APPROCHE PAR LES EMPLOIS

Alain Segesse mann et Olivier Crevoisier

AUTEURS

Olivier Crevoisier est professeur au Groupe de recherche en économie territoriale (GRET) de l'Institut de sociologie à l'Université de Neuchâtel. Il aborde les phénomènes économiques selon une approche institutionnaliste et territoriale. Ses principaux domaines de recherches sont les milieux innovateurs, l'industrie financière et les ressources culturelles.

Olivier.crevoisier@unine.ch

Alain Segesseemann est assistant-doctorant au Groupe de recherche en économie territoriale (GRET) de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Il est titulaire d'une Licence en géographie et sciences économiques et oriente sa thèse sur l'analyse de l'économie résidentielle en Suisse.

Alain.segesseemann@unine.ch

© 2011 by the authors

ISSN : 1662-744X



Contact:

MAPS - Maison d'analyse des processus sociaux
Faubourg de l'Hôpital 27
CH - 2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 39 34
www2.unine.ch/maps
maps.info@unine.ch

RESUME

Quels sont les moteurs du développement régional en Suisse ? L'économie résidentielle renouvelle la compréhension de la croissance et du développement. Jusqu'à présent, l'attention est largement orientée sur les emplois qui exportent en dehors de la région avec l'idée que d'autres emplois seront induits par la dépense de ce revenu sur place. Aujourd'hui pourtant, l'importance des revenus de transfert issus de la redistribution étatique, de la mobilité des ménages, des rentes de retraite et du tourisme génère de nouveaux emplois de service et montre que cette approche traditionnelle est incomplète. L'économie résidentielle apparaît comme une nouvelle voie à explorer pour analyser la diversité des modalités de développement locales.

La contribution proposée ici introduit différentes théories de l'économie résidentielle et livre une première caractérisation de son importance en Suisse à partir des statistiques de l'emploi. Différents types d'espaces sont identifiés et cartographiés à partir de cette approche.

ABSTRACT

What are the drivers of regional development in Switzerland? The residential economy renews the understanding of growth and development. Until now, attention is largely focused on jobs that export outside the region with the idea that other jobs will be generated by the expenditure of that income on the spot. Today, however, the importance of transfer income redistribution from the state, the mobility of households, pensions and tourism generates new service jobs and shows that this traditional approach is incomplete. The residential economy appears to be a new avenue to explore to analyze the diversity of local forms of development.

The proposed contribution introduces different theories of the residential economy and delivers an initial characterization of its importance in Switzerland based on statistics of employment. Different types of space are identified and mapped from this approach.

MOTS-CLES

Développement régional, économie résidentielle, économie productive, Suisse.

REMERCIEMENTS

Cette recherche est issue d'un mandat pour le compte de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Nous tenons à exprimer tous nos remerciements à Messieurs Rick Trap et Rolf Duffner de la Division «Enquêtes auprès des entreprises» de l'OFS qui ont encadré la réalisation de ce travail et sans lesquels les résultats présentés n'auraient pas été possibles. De même, nous souhaitons exprimer toute notre sympathie à Patrick Rérat pour ses conseils avisés lors de la réalisation des cartes et à Eric Crettaz pour ses remarques pertinentes quant à la réalisation de l'analyse statistique descriptive.

INTRODUCTION

Traditionnellement, le développement d'une région est abordé par sa capacité à exporter des biens et des services (POLESE & SHEARMUR, 2009). Ces activités, dites « basiques », lui permettent d'obtenir un revenu monétaire. Ce dernier est ensuite en partie dépensé dans la région pour des activités comme la construction, le commerce de détail, l'administration locale, etc. C'est ce que l'on appelle les activités « induites », qui sont d'autant plus importantes que la région est urbanisée et intégrée. Enfin, une partie plus ou moins importante de ce revenu repart pour importer des biens et des services (fuites).

Cette vision traditionnelle, qui inspire toujours les politiques de développement régional, doit aujourd'hui être adaptée. En effet, la mobilité des personnes s'est considérablement accrue (pendularité, mobilité de loisirs, tourisme, etc.) et la répartition des revenus est de moins en moins centrée sur les producteurs en raison de l'augmentation considérable des transferts (retraités, chômeurs, étudiants, etc.). Par conséquent, les revenus sont de moins en moins dépensés là où ils sont générés.

L'économie résidentielle est un des concepts qui rend compte de ce changement (TALANDIER & DAVEZIES, 2009). Sur le plan économique, il existe aujourd'hui des régions qui vivent principalement de l'accueil des personnes retraitées, par exemple la Costa Blanca en Espagne (HUBER, 2003). D'autres régions attirent des personnes fortunées, comme par exemple Monaco (FUSCO & SCARELLA, 2010), des étudiants attirés par des infrastructures scolaires reconnues (BARON & PERRET, 2006), ou des familles de pendulaires à longue distance, comme le Lubéron dans le sud de la France (TALANDIER, 2008). Enfin, pour d'autres régions, l'économie résidentielle constitue un apport non négligeable ou un espoir de maintien de la vitalité économique (DAVEZIES & ESTEBE, 2007).

A l'échelle des agglomérations, la principale préoccupation de ces quinze dernières années était l'étalement urbain, à savoir la dissociation toujours croissante entre les lieux de production (les centres ville et certains pôles périurbains) et les lieux de résidence. Pour prévenir cette évolution, le modèle de la ville compacte s'est imposé (RERAT & LEES, 2011). Une réflexion sur l'économie résidentielle pourrait suggérer des pistes nouvelles et complémentaires. En effet, plutôt que de lutter contre la pendularité, l'économie résidentielle suggère de réfléchir de manière systémique à

l'échelle des lieux d'habitat, en intégrant les différentes activités économiques qui sont liées à la résidence et/ou à la présence physique des personnes. Les « banlieues », qu'elles soient riches ou pauvres ou les *urban sprawls* qui mitent le territoire pourraient faire l'objet d'une réflexion spécifique, dès lors qu'on les considère comme désormais viables économiquement grâce au captage de revenus extérieurs (PECQUEUR, 2011). Le fait de renforcer l'efficacité et la qualité des services résidentiels permettrait éventuellement de faire apparaître des rendements croissants favorisant la concentration spatiale de l'habitat. C'est en tout cas une piste à explorer.

A la suite des travaux pionniers de TALANDIER (2007) et DAVEZIES (2008) sur le cas français, cet article présente une approche conceptuelle et méthodologique de l'économie résidentielle. Elle est suivie d'une première application au cas suisse.

La première partie expose les principaux concepts et théories relatifs à l'économie résidentielle. Il apparaît que la recherche dans ce domaine est beaucoup plus avancée en France (TALANDIER & DAVEZIES, 2009) qu'en Suisse (SCHUBARTH, BEER-TOTH, & BLEUEL, 2009).

La deuxième partie présente une classification des branches économiques de la Nomenclature générale de l'activité économique (NOGA) en trois groupes d'analyse développés à partir des remarques et conclusions de la première partie. Il s'agira notamment de distinguer deux ensembles d'activités dans l'économie résidentielle : l'économie résidentielle urbaine (ERU) et l'économie résidentielle stricte (ERS). On expose également la méthode choisie pour l'analyse du cas suisse.

La troisième partie est une première analyse quantitative de l'économie résidentielle en Suisse, relativement simple, et qui se base sur la localisation des emplois des secteurs secondaires et tertiaires, d'après le regroupement des branches économiques élaboré dans la deuxième partie. Les résultats préliminaires sont présentés à l'aide de cartes sur le niveau géographique des régions MS.

Pour terminer, une conclusion générale revient sur les principaux résultats obtenus, et formule quelques enjeux actuels relatifs à l'économie résidentielle. Il s'agit en particulier de préciser le rôle des activités résidentielles dans le cadre du développement régional et de l'aménagement du territoire.

1 THEORIES ET MODELES DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE

Dans cette première partie, il s'agit tout d'abord d'introduire la définition de l'économie résidentielle la plus communément admise à partir de la théorie de la base (1.1). Ensuite, l'articulation entre économie résidentielle et économie productive est exposée (1.2). Enfin, les travaux qui ont déjà cherché à analyser l'économie résidentielle en Suisse sont présentés (1.3).

1.1 LA DEFINITION DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE

L'économie résidentielle est une approche visant à définir les modalités de création de richesse dans une région donnée en distinguant les flux de revenus que capte le territoire grâce à ses atouts résidentiels (services liés à l'habitation). FREMONT (2009) parle d'économie résidentielle pour «*tous ceux qui vivent plus ou moins ici et dont les revenus viennent d'ailleurs*» (p. 41).

Pour comprendre l'économie résidentielle, il faut au préalable revenir sur les fondements de la théorie de la base qui a été très utilisée en analyse régionale depuis 1950. Cette théorie repose sur une idée simple : Les économies locales peuvent se décomposer en deux secteurs (POLESE & SHEARMUR, 2009) :

- Un secteur qui permet de capter les revenus extérieurs, appelé **secteur basique** (par exemple l'industrie) et qui constitue le moteur de l'économie locale ;
- Un **secteur induit** par ces revenus captés qui répond à la demande locale de biens et de services, appelé secteur domestique (par exemple l'administration locale ou les commerces de détail).

À partir des années 1950, certains auteurs (HOYT, 1954 ; NORTH, 1955 ; TIEBOUT, 1962) reprennent ce principe et l'appliquent non pas sur des flux monétaires ou de revenus mais sur les emplois. Ils désignent par le calcul de quotients de localisation, les activités exportatrices inductrices de développement et les activités ou emplois induits. Face à la déconnexion croissante entre les résultats issus de ces analyses et les faits, cette théorie sera critiquée, notamment par Richardson (TALANDIER, 2008).

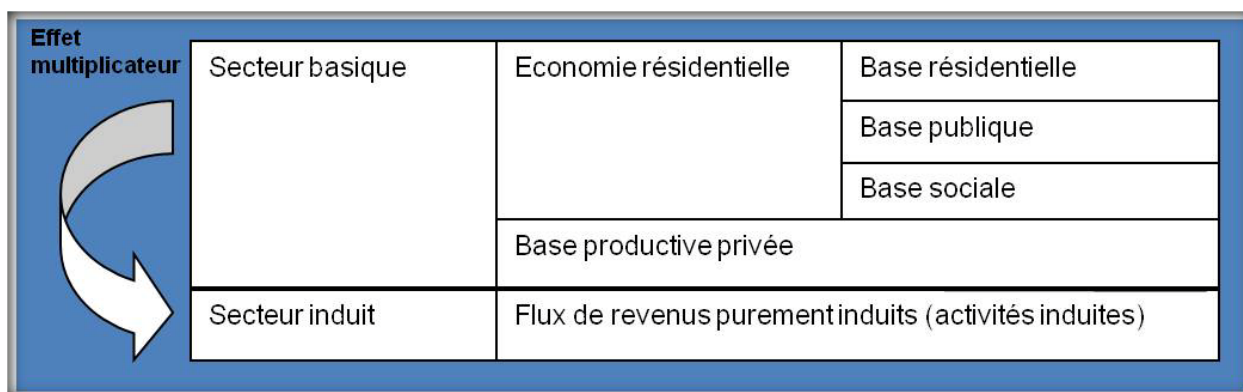
Depuis le milieu des années 1990, on assiste à la réémergence de cette théorie en France (LAURENT, 1995 ; DAVEZIES, 2003). DAVEZIES (2008) montre qu'en effet la théorie de la base limitée à son approche en termes d'activités exportatrices (industries, services aux entreprises,

etc.) est trop limitative et qu'il faut aujourd'hui considérer l'ensemble des mécanismes de captation de revenu et non pas uniquement les exportations de biens et services. Parmi ces autres mécanismes dont bénéficient les territoires se trouvent les revenus de la redistribution publique et sociale, les rentes de retraite, les dépenses liées au tourisme et les revenus des navetteurs.

Par conséquent, l'économie résidentielle comprend toutes les activités économiques liées à l'habitat (immobilier, restaurants, commerces de détail, services personnels, etc.) y compris les loisirs et le tourisme. Pour identifier de quelle manière ces activités participent au développement d'une région, DAVEZIES (2003) a réactualisé la théorie de la base économique afin de distinguer les flux de revenus que capte un territoire grâce à ses atouts résidentiels et qui permettent un développement local. Il ajoute trois types de revenus basiques en plus de la **base productive privée**, déjà présente dans la formulation initiale de la théorie de la base (Figure 1 et Figure 2) :

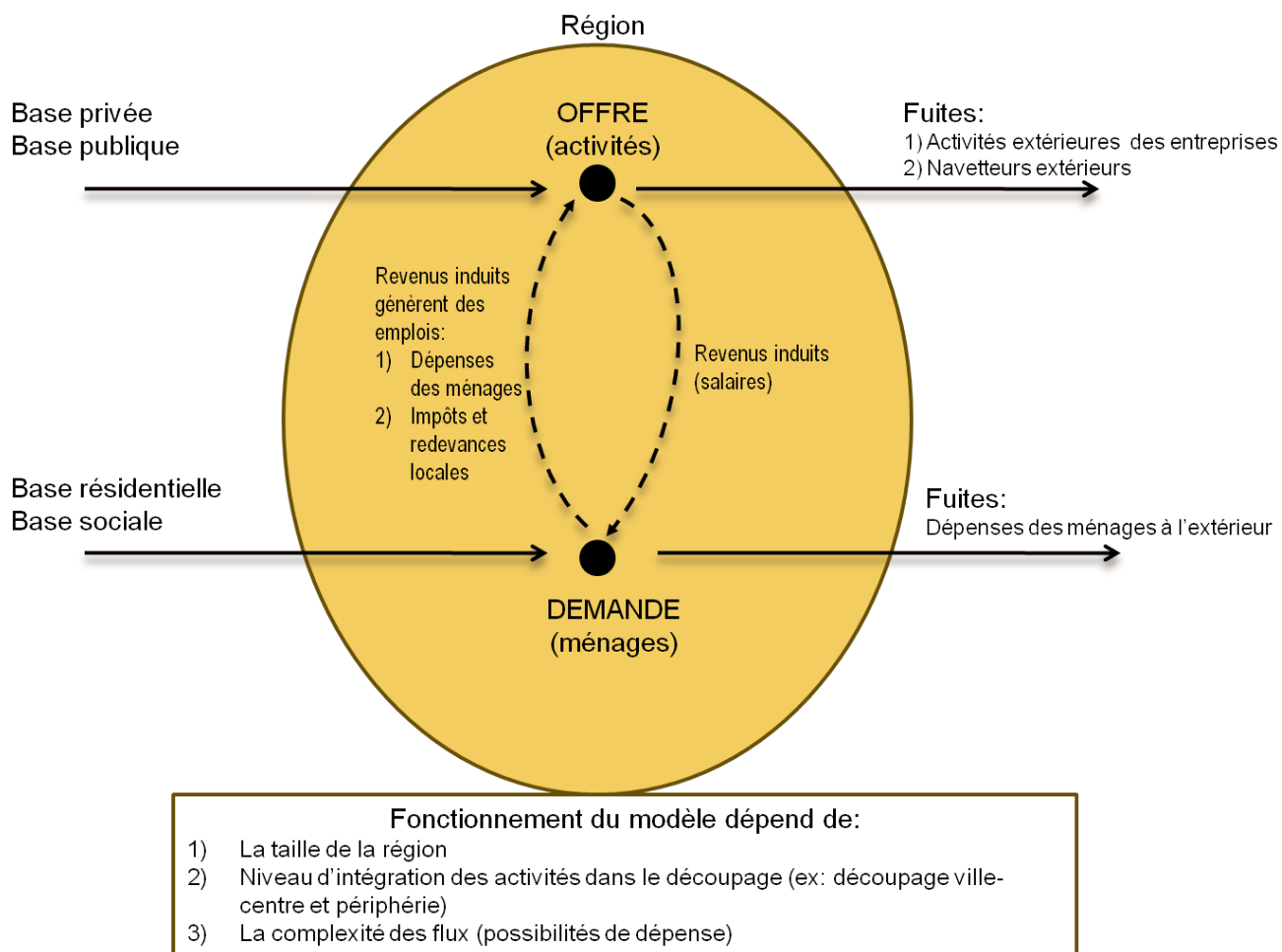
- La **base résidentielle** regroupe les revenus captés par les territoires grâce à leurs atouts résidentiels. Il s'agit plus précisément des salaires «rapatriés» au lieu de domicile par les migrants alternants (navetteurs), des retraites et des dépenses des touristes ;
- La **base publique** est constituée par les traitements des employés de l'Etat. Ces salaires sont financés en grande partie par les dotations de l'Etat à différentes échelles territoriales (communes, cantons, Confédération) ;
- La **base sociale** comprend l'ensemble des revenus de transferts: allocations chômage, allocations familiales, allocations de logement, indemnités journalières, remboursements de soins de santé.

FIGURE 1. L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE D'APRÈS LA THÉORIE DE LA BASE ÉCONOMIQUE REVISITÉE.



Source : élaboration propre

FIGURE 2. LE CONCEPT DE LA THÉORIE DE LA BASE REVU PAR DAVEZIES (2003).



Source : élaboration propre

En définitive, les évolutions liées à la mobilité accrue des individus sont davantage prises en compte par l'approche des revenus proposée par DAVEZIES (2003), qui est l'une des rares théories permettant de considérer conjointement les différents aspects du développement local (moteurs productifs et non productifs, impact de la consommation sur le développement). L'approche des revenus reprend donc le concept de la théorie de la base économique pour catégoriser les revenus extérieurs à un territoire en l'enrichissant d'autres bases.

1.2 ECONOMIE RESIDENTIELLE ET ECONOMIE PRODUCTIVE

Les travaux dominants de la Science régionale se sont surtout basés sur les approches par la production, où le territoire est considéré avant tout comme un facteur de croissance économique (théorie de la base, systèmes de production régionaux, modèles territoriaux d'innovation, clusters, Nouvelle économie géographique, etc.) (KRUGMAN, 1991 ; MOULAERT & SEKIA, 2003 ; COMBES, MAYER, & THISSE, 2006). Selon ces approches, le développement régional dépend de la présence d'activités motrices industrielles et de services à forte valeur ajoutée. Le modèle de développement qui sous-tend ces approches est le modèle de la base économique (HOYT, 1954).

Cependant, d'autres approches orientées sur la demande de la population ont aussi été élaborées par certains auteurs qui considèrent le territoire davantage comme un support de vie de la population (MARKUSEN, 2007; MARKUSEN & SCHROCK, 2009; TALANDIER & DAVEZIES, 2009). Ces travaux abordent le développement régional par un autre angle d'attaque en considérant que les mécanismes de formation du revenu sont déterminés en partie par l'offre productive présente sur un territoire, mais surtout par la demande socio-économique de la population. Aux Etats-Unis, MARKUSEN (2007; 2009) s'est surtout intéressée au cadre de vie comme élément majeur favorisant le peuplement et le dynamisme économique des territoires ruraux (par le biais de la consommation). Plusieurs autres approches tentent de comprendre la géographie de l'habitat en se focalisant sur les facteurs de localisation de la résidence en milieu rural ou semi-rural, par rapport à la localisation de l'emploi et des centres urbains (WOODS, 2003 ; DAVEZIES, 2009 ; TAYLOR, 2009) :

- L'approche par les *amenities* (agréments) a permis d'introduire le concept de migration d'agrément dans les pays anglo-saxons (GOSNELL & ABRAMS, 2009; MCINTYRE, 2009) et en Europe (BARTOS, KUSOVA, & TESITEL, 2007; CAMENISCH & DEBARBIEUX, 2011). Ce concept vise à définir le mouvement de la population vers des zones pittoresques, basé sur l'attrait d'agréments culturels et/ou naturels. Ces qualités sont par exemple la tranquillité, la proximité de la nature, l'accès à des activités en plein air, la beauté du paysage ou certaines spécificités ethniques ou culturelles propres au territoire concerné (MOSS, 2006). De ce point de vue, l'attrait des espaces ruraux dépend des valeurs et des préférences de la population évoluant dans le temps.
- L'approche par la *multilocalité* intègre les nouvelles formes de résidence inhérentes aux changements périodiques de la population. En effet, de plus en plus de personnes

possèdent plusieurs résidences (résidences secondaires) (PERLIK, 2011). Ce comportement est à différencier de la migration alternante (déplacements domicile-travail quotidiens) et de la migration tout court (un seul lieu de résidence) (WEICHHART, 2009).

- Les approches françaises de l'*économie résidentielle* qui, à côté des travaux qui traitent du développement des espaces ruraux par l'implantation d'activités productives (GAIGNE, FIGUET, & SCHMITT, 2005), abordent le développement territorial sous l'angle du cadre de vie résidentiel de la population (DAVEZIES, 2008 ; TALANDIER, 2007, 2008). Le postulat principal est que la capacité productive des territoires ne suffit plus à expliquer pourquoi certains territoires attirent de nouveaux résidents ou enregistrent une progression des emplois et des revenus. La dissociation croissante entre lieux de résidence de la population et la localisation de l'emploi productif ouvre une nouvelle perspective de développement différente d'un point de vue économique pour certaines régions. L'économie résidentielle française distingue les flux de revenus résidentiels et productifs dans un modèle analytique (la théorie de la base) qui cherche à intégrer l'ensemble des facteurs de développement régional.

L'approche française de l'économie résidentielle nous apparaît donc la plus adéquate parce qu'elle considère deux types de territoire (TALANDIER, 2008) :

- Un territoire considéré comme un facteur de création de richesse en fonction de la qualité du système productif local à exporter hors de la région, de la capacité à attirer des entreprises et à favoriser leur essor.
- Un territoire considéré comme le cadre de vie d'une population où l'enjeu de développement dépend de la population résidente qui importe des revenus et les dépense en partie dans l'économie locale, indépendamment de sa capacité productive.

L'intégration de ces deux modalités de développement régional représente le cadre théorique de cet article (Tableau 1).

TABLEAU 1. LE CADRE THÉORIQUE DU PROJET.

	Territoire comme <i>facteur</i> de création de richesse	Territoire comme <i>cadre de vie</i> d'une population
Enjeu de développement local	Enjeu de production (dépend de la qualité du système productif local, de la capacité à attirer des entreprises et à favoriser leur essor)	Enjeu de population (dépend de la population importatrice de revenus qui alimentent l'économie locale, indépendamment de sa capacité productive)
Modèle de développement	Théorie de la base économique (Hoyt 1954)	Théorie de la base économique revisitée (Davezies 2003, 2008)
Modèle sous-jacent	« Produit », analyse des stocks	« Revenu », analyse des flux
Auteurs-clés	Moulaert & Sekia (2003) Krugman (1991)	Talandier & Davezies (2009) Markusen (2007), Markusen & Schrock (2009)
Approches économiques	L'offre génère une demande locale	La demande locale génère des emplois
	Systèmes territoriaux de production et d'innovation, Nouvelle économie géographique	Economie résidentielle, géographie de la consommation, migration d'agrément

Source du tableau: élaboration propre d'après Talandier and Davezies (2009), p. 45.

1.3 L'ECONOMIE RESIDENTIELLE EN SUISSE

Concernant la Suisse, il n'existe à ce jour qu'une étude restreinte qui cherche à caractériser l'économie résidentielle. La recherche intitulée « Les synergies entre l'économie résidentielle et la production destinée à l'exportation » (SCHUBARTH ET AL., 2009) mobilise différents indicateurs pour évaluer le potentiel de développement de l'économie résidentielle en Suisse :

- Le premier s'intéresse à la dynamique démographique et montre qu'à partir des années 2000, la croissance démographique se situe avant tout dans les grandes agglomérations (Zurich, Genève) et dans certaines régions rurales (Fribourg par exemple et certaines régions alpines).
- Le deuxième se focalise sur la répartition des revenus et des activités à forte valeur ajoutée. Dans les régions rurales qui ont connu une forte croissance démographique, le pouvoir d'achat a aussi augmenté, alors que la valeur ajoutée des activités qui y sont présentes est plutôt faible, ce qui permet d'envisager une répartition spatiale des revenus différente de celle de la production.
- Le troisième est celui de la mobilité. Les déplacements domicile-travail sont devenus toujours plus importants pour la plupart des personnes actives et amènent du revenu dans les régions rurales où résident ces ménages (consommation sur place). S'y ajoutent les dépenses des touristes, des personnes séjournant pendant une courte durée (personnes en formation, personnes en convalescence, etc.) et celles des propriétaires de résidences secondaires.
- Le quatrième s'intéresse au système de redistribution étatique. En effet, les revenus de transfert semblent jouer un rôle, mais qui est difficile à évaluer. Les régions qui disposent sur leur territoire d'activités à forte valeur ajoutée sont aussi celles qui comptent un grand nombre de bénéficiaires de revenus de transferts. C'est le cas par exemple des espaces métropolitains zurichois et lémaniques.

Si cette étude démontre l'intérêt de l'économie résidentielle pour la Suisse, elle ne fournit pas des résultats permettant d'en estimer l'importance.

2 UNE APPROCHE PAR LES EMPLOIS DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE

Dans cette seconde partie, les deux approches par les emplois et par les revenus sont présentées (2.1). Ensuite, la méthode adoptée est introduite (2.2), tout comme la cartographie retenue pour présenter les résultats (2.3).

2.1 LES DEUX APPROCHES PAR LES EMPLOIS ET PAR LES REVENUS

L'identification de l'économie résidentielle a donné lieu jusqu'à présent à deux approches méthodologiques différentes et complémentaires (Tableau 2).

La première, dite par les **emplois**, consiste à partir de la nomenclature des emplois (en Suisse la NOGA) et à attribuer à chaque activité une aire de marché (locale, régionale, nationale ou internationale). En mobilisant ensuite les données du recensement fédéral des entreprises (RFE), on peut identifier ainsi les espaces de production et les aires de consommation de chaque activité jusqu'à l'échelle communale. Cette méthode, relativement simple, s'appuie sur des données exhaustives et précises, ce qui permet une bonne fiabilité des résultats. Elle a déjà fait l'objet de travaux, par exemple pour rendre compte de l'impact du tourisme ou du paysage sur le développement régional par un effet multiplicateur des activités basiques sur les activités induites (VOLLET, 2007 ; VOLLET, DISSART & AL. 2009). Par contre, elle présente l'inconvénient d'ignorer les lieux de résidence et donc de surestimer l'importance des espaces productifs. En outre, la distinction entre les flux basiques et les flux induits reste sommaire.

La seconde méthode, dite par les **revenus**, consiste à identifier les revenus des ménages à leur lieu de résidence. Pour cela, il est nécessaire de procéder à des estimations des quatre bases (productive, résidentielle, sociale, publique) en recourant à des données diverses sur les revenus et les dépenses de la population (fiscales, sociales, etc.). Cette méthode, théoriquement plus satisfaisante, permet une analyse plus fine que l'approche par les activités et les emplois comme l'ont montré les recherches réalisées (TALANDIER, 2007; TALANDIER & DAVEZIES, 2009).

Cependant, l'approche par les emplois présente tout d'abord l'avantage de la simplicité et de la disponibilité des données. Deuxième avantage, les résultats qu'elle procure ne sont pas

dépendants des découpages spatiaux. C'est donc l'approche par les emplois qui a été retenue par la suite dans cet article.

TABLEAU 2. LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DES DEUX MÉTHODES D'ESTIMATION DE L'ÉCONOMIE RÉSIDEN- TIELLE.

L'économie résidentielle	Approche par les revenus	Approche par les emplois
Modèle sous-jacent	Distinction économique entre revenu basique et revenu induit avec effet multiplicateur du premier sur le second ✓ Demande originaire de la région	Distinction géographique entre branches d'activités opérant à différentes échelles (marché local, régional, national, international) ✓ Offre originaire de la région
Identification de l'économie résidentielle	Calculée à partir des revenus entrant dans la région	Calculée par la concentration des emplois à marché local dans le total des activités économiques de la région
Méthode	✓ Méthode complexe ✓ Données multiples	✓ Méthode simple ✓ Données disponibles
Avantages	Les résultats ont un sens économique précis	Les résultats peuvent être observés à différentes échelles et selon différents découpages
Inconvénients	Les résultats sont dépendants du découpage spatial et de l'échelle choisis	Distinction sommaire entre économie résidentielle et activités induites à l'aide du quotient de localisation (QL)

Source : élaboration propre.

2.2 LA METHODE

Une approche par les emplois suppose l'élaboration d'une classification des branches d'activité en fonction de leur apport à l'économie résidentielle. Dans le cas de cette recherche, il s'agit de traiter l'ensemble du territoire suisse, avec des agglomérations, des zones rurales et de montagne.

Pour la réalisation de la classification, les travaux réalisés par l'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques (INSEE) en France ont servi de base de réflexion (AMBIAUD, BLANC, & SCHMITT, 2004). Ces derniers découpent les activités économiques d'une région selon leur fonction économique et leur marché (produire sur place pour vendre ailleurs ou produire sur place pour répondre à une demande locale) en trois sphères d'activités :

- **La sphère productive** regroupe essentiellement les activités productives (agriculture, industrie, secteur de l'énergie, services aux entreprises, transport de marchandises, commerce de gros). Les activités sont orientées vers les marchés extérieurs au territoire sur lequel elles sont implantées (marchés national et international). La localisation de l'emploi dépend des choix des entreprises et de l'attractivité des territoires (ressources naturelles, main d'œuvre disponible, etc.). La sphère productive capte des revenus extérieurs au territoire.
- **La sphère de l'économie résidentielle** contient principalement les services aux particuliers, la construction, la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs. Pour ces activités de proximité, la localisation de l'emploi dépend des besoins de la population résidente ou de passage (touristes, déplacements professionnels journaliers). La sphère résidentielle repose sur les dépenses des populations résidentes ; elle capte également les revenus des personnes de passage (touristes, migrations alternantes).
- **La sphère publique** regroupe les emplois relevant des trois fonctions qui composent le secteur public en France : d'État, territoriale et hospitalière. Leur répartition spatiale renvoie à l'organisation administrative du territoire. Elle organise une redistribution locale de ressources collectées pour une partie au niveau national (services publics de la santé, de l'éducation, etc.), pour une autre partie sur le territoire (administration du territoire reposant sur des impôts locaux).

A partir de la nomenclature générale de l'activité économique (NOGA) et du recensement fédéral des entreprises (RFE), la classification a été réalisée d'une manière similaire à l'INSEE pour ce qui concerne les activités à priori exportatrices ou à marché extrarégional. Ces dernières ont été regroupées sous l'intitulé «**Activités exportatrices et services globaux (AESG)** » (pour la composition précise de ce groupe, voir point 2.2.1).

A côté des activités productives, la sphère de l'économie résidentielle a été conservée seulement en partie d'après l'INSEE. En effet, le regroupement des branches effectué par l'INSEE avait pour objectif de mettre en évidence les activités localisées dans les espaces ruraux. Pour le cas suisse, cette manière de faire s'est révélée insuffisante pour rendre compte de l'ensemble du territoire et des activités. En effet, la logique de l'organisation spatiale des activités en Suisse est quelque peu différente et doit faire l'objet d'une distinction supplémentaire (SCHULER, DESSEMONTET, JOYE, & PERLIK, 2005) :

- D'une part, il existe une économie urbaine qui concentre un certain nombre d'activités et qui est en lien constant avec les espaces périurbains par les mouvements quotidiens des pendulaires ;
- D'autre part, il existe une économie locale spécifique aux régions rurales éloignées et non liée aux agglomérations (zones de montagne notamment).

Comment, dès lors, intégrer d'une part les activités des villes et des agglomérations et d'autre part les activités rurales pour rendre compte de la diversité organisationnelle du territoire suisse ?

En s'inspirant de la théorie des places centrales (CHRISTALLER, 1933), qui reste assez bien adaptée en ce qui concerne les services à la population, l'idée de départ est que les villes fournissent, à la différence des espaces ruraux ou périurbains, de tels services à partir d'établissements de grande taille (hôpitaux, supermarchés, grands établissements de formation, grandes institutions culturelles, etc.).

En fixant un seuil de 50 employés par établissement, il est possible de distinguer deux ensembles d'activités parmi la sphère de l'économie résidentielle définie préalablement par l'INSEE : d'une part, l'«**économie résidentielle urbaine (ERU)**» (point 2.2.2) et d'autre part l'«**économie résidentielle stricte (ERS)**» (point 2.2.3). Ce seuil permet de différencier par exemples les grands établissements hospitaliers des petits établissements médicaux caractéristiques d'une médecine de proximité ou encore les grands établissements de formation universitaire des établissements

scolaires de niveau inférieur moins concentrés spatialement (écoles primaires et secondaires). Il faut préciser que pour certaines activités, ce seuil d'emplois a aussi permis de distinguer les grands des petits établissements pour une classification entre AESG et ERU ou entre AESG et ERS. Il s'agit donc d'un découpage à priori des branches, basé sur la taille des établissements comme facteur de classification (Annexe 1).

Pour les autres branches, il a été nécessaire d'utiliser d'autres critères pour distinguer plus précisément les activités à marché local, régional ou national/international. Nous avons alors ventilé la NOGA plus finement (à 3, 4, 5 voire 6 digits). Par exemple, pour la finance, il faut distinguer quels établissements ont une aire de marché locale (banques de proximité), régionale (banques cantonales) ou (inter)nationale (sièges internationaux des banques). De même pour les administrations publiques, étant donné que l'organisation politique et administrative suisse est très différente, une classification distincte s'opère entre les établissements communaux, cantonaux et fédéraux (Annexe 1).

Bien entendu, ce regroupement des branches est sujet à discussion. Par exemple, l'administration fédérale concerne-t-elle exclusivement un marché national, ou alors l'industrie du bois n'est-elle pas plutôt orientée sur un marché local ?

Quoi qu'il en soit, le rattachement des différentes branches économiques par leur aire de marché à l'une ou l'autre de ces trois catégories donne une bonne idée du découpage urbain/rural mal pris en compte par l'économie résidentielle française (Tableau 3).


2.2.1 LES ACTIVITES EXPORTATRICES ET SERVICES GLOBAUX (AESG)

Ce groupe d'activités s'inspire de la théorie de la base économique de HOYT (1954) et de toute la littérature sur les systèmes de production et d'innovation territoriaux (COMBES ET AL., 2006). Il met en exergue le captage sur un territoire donné des revenus par le biais des emplois basiques. Ces revenus sont ensuite redistribués sur le territoire par le biais des emplois induits (commerce de détail, services de proximité).

Les AESG intègrent les industries et les services qui se localisent sur le territoire avant tout pour produire. Ces activités ont le rayon d'action de leur production qui est le plus grand : l'aire de marché est nationale et internationale. Toutes les industries sont par définition incluses dans ce groupe parce qu'elles ne fonctionnent pas comme les services, mais se caractérisent plutôt par une spécialisation territoriale dans une production donnée qui sera ensuite distribuée sur un

territoire dont la taille est variable. En effet, les produits de ces industries, avant tout manufacturiers, peuvent s'adresser par exemple à la fois à un marché national et international. C'est pourquoi toute industrie est classée systématiquement dans ce groupe.

TABLEAU 3. APERÇU DE LA MÉTHODE ADOPTÉE.

ORIENTATION DE MARCHÉ		TYPE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	LOCALISATION DE L'EMPLOI
Locale 	Activités économiques dont l'orientation de marché est locale et régionale	ECONOMIE RESIDENTIELLE STRICTO SENSU (ERS) <i>Exemples:</i> commerce de détail, transports intra-urbains, restauration, services postaux, filiale bancaire locale, services personnels, activités immobilières locales, récolte des déchets, distribution d'eau, administration communale, etc.	Localisation de l'emploi liée à la distribution spatiale de la population
		ECONOMIE RESIDENTIELLE URBAINE (ERU) <i>Exemples:</i> transports interurbains, aéroports, écoles, supermarchés, hôpitaux, services d'édition, banques régionales, centres de recherche, administration cantonale, etc.	Localisation de l'emploi avant tout urbaine
Globale	Activités économiques dont l'orientation de marché est nationale voire internationale	ACTIVITES EXPORTATRICES ET SERVICES GLOBAUX (AESG) <i>Exemples:</i> industries, sièges bancaires et d'assurance (grandes banques), centres nationaux de recherche, hébergement touristique, administration fédérale, etc.	Localisation rurale de l'emploi industriel et touristique Localisation urbaine des services métropolitains

Source: élaboration propre d'après Christaller (1933) « Central Places ».

De même, les services globaux, c'est-à-dire ceux dont l'orientation géographique de marché est nationale et/ou internationale (l'aire minimale de marché est nationale), sont aussi inclus dans les AESG. Aussi, les administrations publiques confédérales font également partie de ce groupe parce qu'elles ont force d'application sur l'ensemble du territoire helvétique.

Les AESG se composent principalement des branches économiques suivantes (Annexe 1) :

- Toutes les industries (industries alimentaires, industries pharmaceutiques, etc.) ;
- Tous les services généraux à vocation nationale ou internationale (la finance, les grandes banques, la banque centrale, les grandes entreprises de production d'électricité, la production cinématographique, les grands instituts de recherche & développement scientifique, etc.) ;
- L'hébergement touristique ;

- Les services publics fédéraux (administration nationale).

2.2.2 L'ECONOMIE RESIDENTIELLE URBAINE (ERU)

Ce groupe d'activités s'inspire de la théorie des lieux centraux ou des places centrales (CHRISTALLER, 1933). Les pourvoyeurs de services, pour ne pas se concurrencer, maintiennent entre eux une certaine distance, appelée portée-limite qui dépend de trois éléments, à savoir le prix du service, le coût direct et indirect de transport et le coût-plafond que les gens refusent de dépasser pour leur achat.

L'ERU intègre les services organisés suivant une logique hiérarchique qui détermine leur aire d'influence sur les ménages. Ils se répartissent spatialement selon la hiérarchie des centres urbains pourvoyeurs de services dans une dynamique de concurrence interrégionale. Les grands centres urbains, qui attirent un grand nombre de consommateurs (notamment les pendulaires), concentrent davantage ce type d'activités (centres commerciaux d'envergure, universités, etc.). La taille de ces établissements est également importante puisqu'elle dépasse 50 emplois pour la plupart des services.

Des effets de seuil importants sont donc à relever, notamment :

- Dans la distinction ville/campagne, les villes concentrent la majorité de ces emplois de services (hôpitaux, universités, sièges d'assurances, centres commerciaux, etc.) qui attirent la population des couronnes des agglomérations et des espaces périurbains (*hinterland*). La dimension de centralisation est donc fondamentale à ce groupe d'emplois qui se caractérisent par une aire de marché régionale.
- Dans l'organisation fédérale du secteur public, la majorité des emplois de l'administration publique cantonale se localise dans les chefs-lieux de chaque canton, qui sont aussi des centres urbains d'importance.

L'ERU se compose principalement des branches économiques suivantes (Annexe 1) :

- Tous les services dont l'aire de marché est régionale (hôpitaux, supermarchés, aéroports, transports urbains de voyageurs, grands établissements de formation, grandes institutions culturelles, etc.) ;
- Les services publics cantonaux (administration régionale).

2.2.3 L'ECONOMIE RESIDENTIELLE STRICTE (ERS)

Ce groupe d'activités fait étroitement référence à la théorie de l'économie résidentielle portée par des auteurs tels DAVEZIES (2008) et TALANDIER (2007) qui se sont notamment focalisés sur l'économie spécifique des espaces ruraux.

L'ERS intègre les services qui se localisent avant tout à proximité de leurs clients. Il s'agit de petits établissements (moins de 50 emplois) qui répondent localement à la demande des ménages. Ainsi, ils ont une aire de marché locale et sont pour la plupart non-hiérarchiques. De même, ces emplois sont souvent localisés à proximité de l'habitat ou du lieu de séjour de la population. En effet, dans une logique de proximité, la population tend à dépenser de manière temporaire ou permanente, là où elle trouve des services qui lui conviennent.

Le groupe de l'ERS contient principalement les branches économiques suivantes (Annexe 1) :

- Tous les services dont l'aire de marché est locale (commerces de détail, banques de proximité, restauration, hébergements médicaux-sociaux, écoles, établissements postaux locaux, entreprises de réparation automobile et autres services personnels, etc.)
- Les services publics communaux et de district (administration locale, voirie, services d'entretien du patrimoine, etc.).

2.3 CARTOGRAPHIE

A partir des résultats issus de la classification des activités en AESG, ERU et ERS, des cartes ont été réalisées. Un seul niveau géographique est retenu : les régions Mobilité-Spatiale (MS). Ce niveau géographique permet d'avoir une information assez globale pour la Suisse, ce qui favorise la lecture cartographique mais limite le niveau de détail. Les régions MS se caractérisent par une certaine homogénéité spatiale et obéissent aux principes de petits bassins d'emploi avec une orientation fonctionnelle vers les centres régionaux. Certaines de ces régions s'étendent au-delà des frontières cantonales (SCHULER ET AL., 2005). La méthode d'analyse utilisée pour montrer le degré de spécialisation des régions suisses parmi les trois catégories d'activités est le quotient de localisation (QL).

3 TROISIEME PARTIE : LES RESULTATS

3.1 SITUATION GENERALE

L'ensemble des emplois des secteurs secondaires et tertiaires pris en compte pour toute la Suisse en 2008 est légèrement supérieur à quatre millions d'emplois. Sur ce total, l'économie résidentielle stricte (ERS) est le groupe le plus important puisqu'il concerne près de la moitié des emplois. Suivent ensuite l'économie résidentielle urbaine (ERU) et les activités exportatrices et services globaux (AESG) qui se répartissent chacune un quart des emplois restants (Figure 3).

Dans les communes rurales, l'ERS est de loin le groupe le plus important et concerne plus de la moitié des emplois. Les AESG sont classées en deuxième position avec un tiers des emplois de ces communes. En dernière position, l'ERU concerne un peu plus du dixième des emplois des communes rurales.

Dans les communes d'agglomération et villes isolées, l'ERS est toujours en tête avec un peu moins de la moitié des emplois concernés. Par contre, cette fois l'ERU se classe deuxième avec moins du tiers des emplois et les AESG ferment la marche puisqu'ils ne concernent qu'environ un quart des emplois.

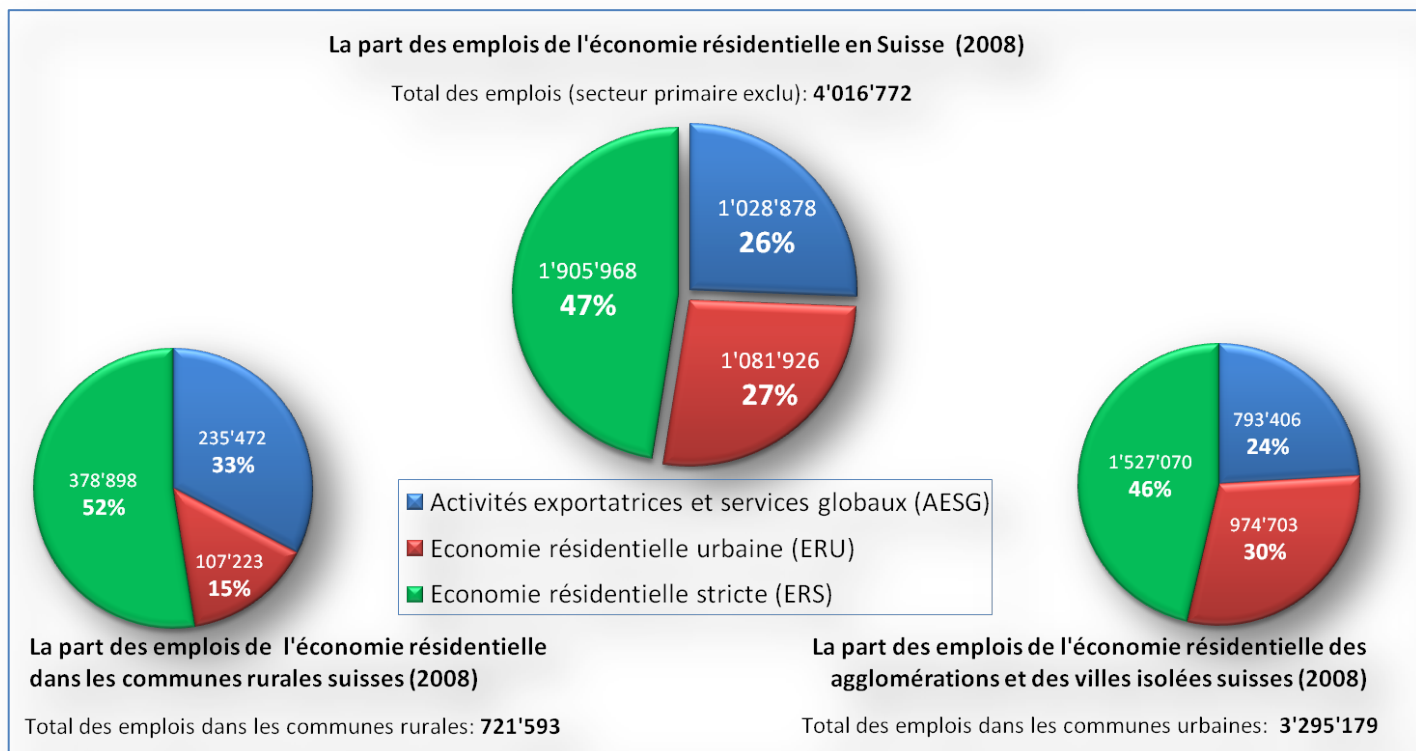
Ainsi, que l'environnement soit rural ou urbain, l'ERS regroupe la majorité des emplois sur tout le territoire suisse avec une suprématie encore plus marquée dans les communes rurales. Ce résultat va dans le sens d'une économie résidentielle plus forte dans les communes rurales où les activités orientées sur l'habitat sont plus nombreuses.

L'ERU est davantage présente dans les agglomérations, et à moitié moins dans les communes rurales (15% par rapport à 30% dans les agglomérations). L'environnement urbain est donc propice à ces établissements, souvent de grande taille, qui se localisent dans une logique de centralité (hôpitaux, administrations fédérales, universités, etc.).

Contrairement aux représentations habituelles, les résultats montrent que les AESG (industries principalement) sont très présentes dans les communes rurales. A l'inverse, les services à vocation nationale sont plutôt présents dans les agglomérations. Néanmoins, l'effet des industries l'emporte sur les services. Ainsi, dans les communes urbaines, les AESG ne représentent qu'un

quart des emplois, contre près de 76% pour les emplois des deux types d'économie résidentielle (urbaine et stricte).

FIGURE 3. LA PART DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE DANS LES EMPLOIS EN SUISSE.



Source : élaboration propre d'après les données de l'OFS.

3.2 LES AESG

Certaines régions sont fortement spécialisées dans les AESG (Carte 1). Il s'agit avant tout des régions industrielles localisées à proximité des frontières nationales :

- l'Arc jurassien (horlogerie et fabrication de machines) ;
- la région de Mendrisio au Tessin ;
- le canton de Saint-Gall (machines).

Certaines régions ayant une intense activité touristique, par exemple les stations de Zermatt et Saas-Fee en Valais (hôtellerie et hébergements) sont également spécialisées dans les AESG.

A relever aussi la faible localisation des AESG dans les agglomérations (par exemple Zurich, Bâle-Ville, Genève, Berne, Lausanne, Lucerne, Fribourg, Lugano, Saint-Gall, etc.). En effet, on peut être surpris que les agglomérations ne soient pas plus spécialisées dans ce type de production et de services lorsque l'on sait l'importance qui est attribuée par la littérature classique sur le développement économique aux activités de la finance internationale, du tourisme (les agglomérations détiennent le record de nuitées hôtelières en termes absolus) ou des activités industrielles de pointe (technologiques). On peut penser que si on avait utilisé une autre variable que celle des emplois, par exemple la valeur ajoutée (VA), ce résultat devrait être nuancé.

3.3 L'ERU

Comme cela était prévisible, les emplois de l'ERU se situent essentiellement dans les agglomérations (Carte 2). En effet, les principales agglomérations de la Suisse, à savoir Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Saint-Gall, Lucerne, Zoug, Lugano, Fribourg, Aarau, Bellinzone, Yverdon, Coire et Sion disposent toutes d'un QL qui se situe entre 1.00 et 1.47 (maximum).

En conséquence, les agglomérations, de par leur spécialisation dans les activités de contrôle et de pouvoir (pouvoir des autorités publiques régionales) et dans les services dont l'aire géographique de marché est grande exercent une grande capacité de contrôle et d'attraction sur leur *hinterland*.

Zurich a par exemple la part d'ERU la plus importante parmi les grandes agglomérations suisses. Ceci peut notamment s'expliquer par la centralisation dans cette agglomération du pouvoir public administratif régional (de contrôle) et par la concentration d'activités privées hiérarchiques (sièges d'assurances, de caisses de pension, etc.) qui ont une grande influence sur leur vaste *hinterland* (Annexe 2, Carte 4). Lausanne concentre aussi davantage d'activités de l'économie résidentielle urbaine que les autres agglomérations en moyenne (forte présence notamment de sièges d'organisations internationales).

3.4 L'ERS

Les résultats montrent que deux types de régions spécialisées dans l'ERS ressortent (Carte 3) :

- Les régions situées autour des agglomérations et qui bénéficient de ces dernières pour se spécialiser dans l'économie résidentielle (services liés à l'habitat). Il s'agit par exemple des régions MS situées autour de Zurich, Bâle, Genève ou Lausanne. Une hypothèse pour

expliquer pourquoi ces communes périurbaines et suburbaines sont davantage spécialisées dans l'ERS est qu'elles ont moins de charges d'infrastructures que les communes-centres. Elles sont donc fiscalement plus attractives pour les migrants-alternants (navetteurs) qui rapatrient leur revenu dans leur lieu de résidence.

- Les régions alpines caractérisées par un éloignement avec les principales agglomérations de la Suisse. Ces régions doivent développer leur propre économie résidentielle pour des raisons d'accessibilité aux services. Ainsi, jusqu'à un certain point, ces régions sont dotées de leurs propres écoles, établissements de santé, commerces, entreprises de construction, etc. En outre, certaines régions peuvent compter sur une économie résidentielle liée au tourisme.

3.5 L'EVOLUTION ENTRE 2001 ET 2008

Entre 2001 et 2008, le nombre d'emplois dans chacun des trois groupes a augmenté dans une proportion similaire pour l'ERU et l'ERS (Tableau 4) qui connaissent la plus forte hausse. Déjà en 2001 les effectifs d'emploi de l'économie résidentielle stricte étaient nettement supérieurs à ceux de l'ERU et des AESG. Par contre, dans le même intervalle de temps, les AESG ont augmenté dans une proportion environ deux fois plus faible que les deux autres groupes.

Pour comparer l'évolution de l'emploi des trois groupes spatialement, trois cartes de variation de l'emploi par région MS entre 2001 et 2008 sont disponibles (Annexe 3, Cartes 5, 6 et 7).

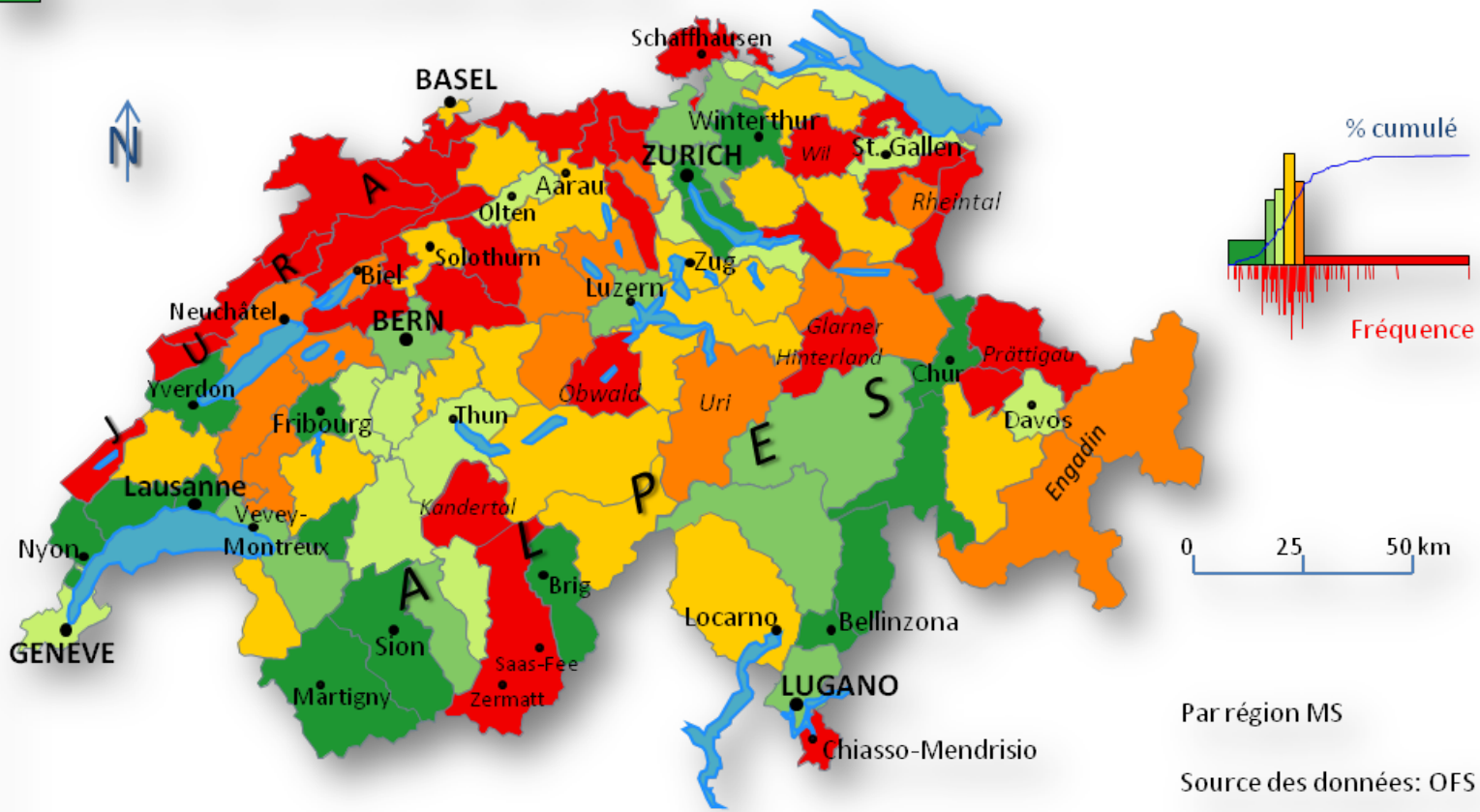
Concernant l'évolution de l'emploi des AESG, les régions qui enregistrent les hausses d'emploi les plus massives sont l'Arc jurassien et la région MS-Werdenberg à l'extrême Est de la Suisse (Carte 5). Ces régions sont spécialisées dans l'industrie. Il faut également relever les hausses d'emploi dans les régions qui ont une forte présence de services. Il s'agit surtout de Genève, Nyon et Zoug.

L'évolution de l'emploi de l'ERU est assez paradoxale (Carte 6). En effet, les régions qui enregistrent les hausses d'emploi les plus marquées ne sont pas les grands centres. Il s'agit plutôt des régions voisines aux grandes agglomérations, comme Nyon en ce qui concerne Lausanne-Genève ou MS-Zimmerberg pour Zurich.

Certaines régions périphériques sont aussi concernées par une hausse importante des emplois. Leur éloignement avec les principales agglomérations du pays les oblige peut-être à se doter de services de l'ERU (hôpitaux, écoles, etc.).

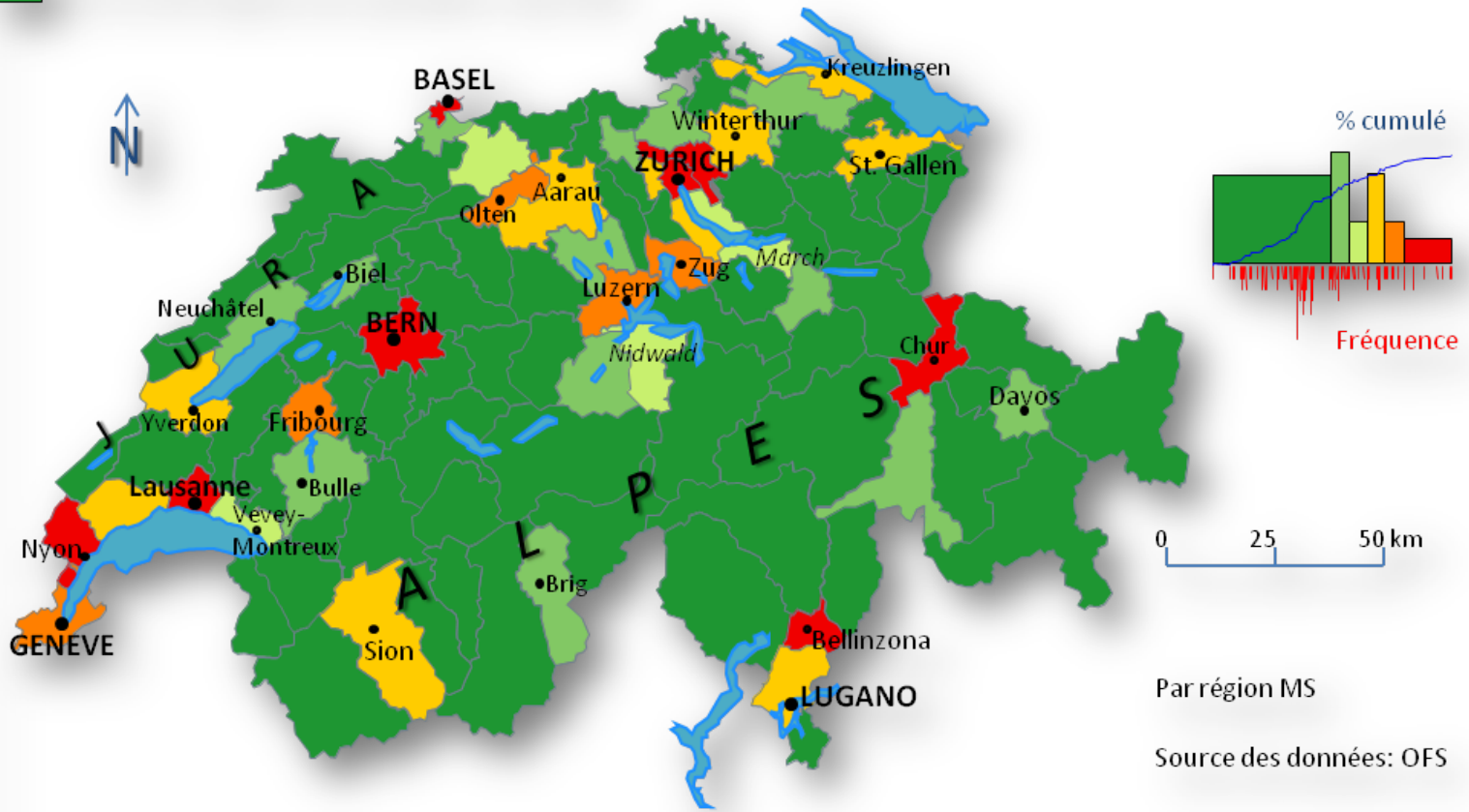
Carte 1. Quotient de localisation (QL) de l'emploi des AESG en 2008.

- 1.21 à 2.94 Régions spécialisées dans les AESG
- 1.11 à 1.20 Régions moyennement spécialisées dans les AESG
- 1.01 à 1.10 Régions faiblement spécialisées dans les AESG
-Moyenne suisse = 1.00
- 0.91 à 1.00 Régions faiblement sous-spécialisées dans les AESG
- 0.81 à 0.90 Régions moyennement sous-spécialisées dans les AESG
- 0.40 à 0.80 Régions sous-spécialisées dans les AESG



Carte 2. Quotient de localisation (QL) de l'ERU en 2008.

- 1.21 à 1.47 Régions spécialisées dans l'ERU
- 1.11 à 1.20 Régions moyennement spécialisées dans l'ERU
- 1.01 à 1.10 Régions faiblement spécialisées dans l'ERU
-Moyenne suisse = 1.00
- 0.91 à 1.00 Régions faiblement sous-spécialisées dans l'ERU
- 0.81 à 0.90 Régions moyennement sous-spécialisées dans l'ERU
- 0.15 à 0.80 Régions sous-spécialisées dans l'ERU



Carte 3. Quotient de localisation (QL) de l'ERS en 2008.

- 1.21 à 1.53 Régions spécialisées dans l'ERS
- 1.11 à 1.20 Régions moyennement spécialisées dans l'ERS
- 1.01 à 1.10 Régions faiblement spécialisées dans l'ERS
-Moyenne suisse = 1.00
- 0.91 à 1.00 Régions faiblement sous-spécialisées dans l'ERS
- 0.81 à 0.90 Régions moyennement sous-spécialisées dans l'ERS
- 0.44 à 0.80 Régions sous-spécialisées dans l'ERS

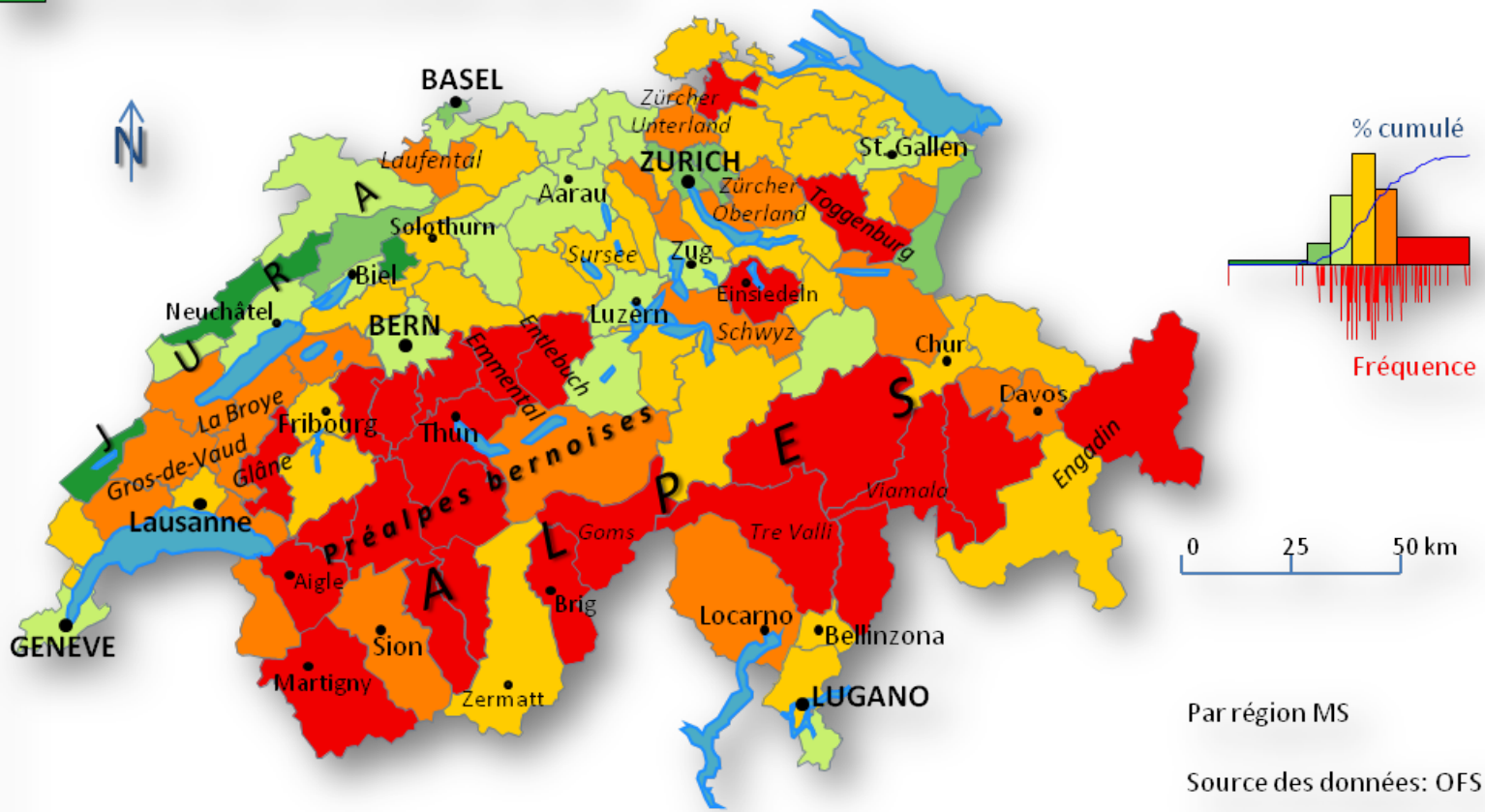


TABLEAU 4. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES TROIS GROUPES ENTRE 2001 ET 2008.

	2001 (emplois)	2008 (emplois)	Variation (%)
Emplois des activités exportatrices et des services globaux	972'053	1'028'878	5.85
Emplois de l'économie résidentielle urbaine	981'050	1'081'926	10.28
Emplois de l'économie résidentielle stricte	1'728'293	1'905'968	10.28
Emploi total	3'681'396	4'016'772	9.11

Source des données : OFS

Enfin, en ce qui concerne l'évolution de l'emploi de l'ERS, les hausses d'emploi les plus significatives concernent les grandes régions métropolitaines, mais pas les grandes agglomérations (Carte 7). Deux régions semblent se détacher des autres : le grand Zurich et la métropole lémanique. Ces régions bénéficient des navetteurs qui s'établissent dans des régions éloignées des centres et davantage rurales.

4 CONCLUSION : POTENTIELS ET LIMITES DE L'ECONOMIE RESIDENTIELLE

L'économie résidentielle est une thématique émergente. A l'échelle régionale, il s'agit d'une voie à explorer pour comprendre la diversité croissante des modalités de développement locales.

Les résultats de cette recherche montrent que la majorité des emplois en Suisse font partie de l'économie résidentielle. En effet, quel que soit le type d'environnement (rural ou urbain), elle représente souvent près de trois quarts des emplois. La majorité de ces derniers est ainsi orientée sur le bien-être des ménages (services personnels) et cette part est croissante.

Il faut aussi relever que les grandes villes ne sont pas caractérisées par une part importante des emplois relevant des activités exportatrices et services globaux. Au contraire, l'économie résidentielle urbaine y est mieux établie et l'économie résidentielle stricte détient toujours la part dominante.

A ce propos, la méthode utilisée postule que la valeur ajoutée (VA) de l'emploi est homogène pour toutes les branches économiques. Par exemple, un emploi de banque dans une région rurale est considéré comme égal à un emploi de banque à Genève. Dans la réalité, ce n'est sans doute pas le cas. Ainsi, si l'on disposait de données à cette échelle, il serait intéressant de comparer la VA de l'emploi de chaque branche sur le territoire helvétique pour savoir, malgré la faible localisation des activités exportatrices et des services globaux dans les agglomérations, de combien la valeur ajoutée de ces activités en ces lieux est effectivement plus élevée, et favorise ainsi le développement de ces régions par rapport aux autres.

L'économie résidentielle, sous-estimée à l'heure actuelle, comporte un potentiel important pour le développement économique et spatial des régions, notamment pour les régions rurales qui enregistrent une croissance démographique. Les résultats démontrent que les régions périphériques de la Suisse (sur le Plateau mais aussi dans les Alpes) sont fortement concernées par l'économie résidentielle urbaine et par l'économie résidentielle stricte. Ce constat est évident pour les couronnes des agglomérations. Cependant, à plus long terme, il serait judicieux d'adopter des stratégies de développement largement basées sur l'économie résidentielle. Jusqu'où une région est-elle autonome grâce à cette économie dans une perspective de durabilité ?

D'un côté, certaines régions se développent par la présence d'activités productives dont l'orientation de marché est mondiale. Elles sont donc soumises à des incertitudes plus grandes (liées à la mondialisation) que celles dont le développement est centré sur la localisation des ménages. Par ailleurs, le couplage d'une économie résidentielle avec une économie productive paraît également difficile étant donné que la qualité de vie d'un lieu (calme, paysage, etc.) ne va pas forcément de paire avec le développement d'activités productives (industrielles notamment). L'économie résidentielle devient alors une solution pour des régions peu attractives pour les activités productives.

De l'autre côté, l'impact réel de l'économie résidentielle sur le développement régional est à questionner. En effet, les activités spécifiques à l'économie résidentielle ne sont de loin pas celles qui ont la valeur ajoutée la plus élevée (restauration, services personnels, commerce de détail, etc.). Ainsi, l'impact réel de ces activités sur l'économie locale reste faible, particulièrement en ce qui concerne les gains de productivité, le niveau des rémunérations salariales ou la contribution aux finances locales. Enfin, le développement de ces activités dépend de la présence d'une population qui va dépenser sur place. Or ces dernières sont en concurrence avec des activités similaires proposées dans d'autres régions, ce qui peut rendre ce type de développement relativement précaire.

Les développements futurs dans ce domaine doivent donc s'atteler à approfondir nos connaissances empiriques. Une exploitation affinée des données économiques et territoriales existantes est donc souhaitable. Par ailleurs, une approche par les revenus, qui est à l'heure actuelle la méthode d'analyse la plus poussée, serait intéressante pour caractériser l'économie résidentielle dans toute sa complexité (revenus des régions, relations de dépendances, choix politiques de développement, etc.).

5 BIBLIOGRAPHIE

- AMBIAUD, E., BLANC, M., & SCHMITT, B. (2004). Les bassins de vie des bourgs et petites villes: une économie résidentielle et souvent industrielle. *Insee Première*, 954, 43-47.
- BARON, M., & PERRET, C. (2006). Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? *L'Espace géographique*, 1(35), 44-62.
- BARTOS, M., KUSOVA, D., & TESITEL, J. (2007). Amenity migration : Driving force for rural development? *Agricultural Economics and Rural Development (IV)*, 3-4, 57-69.
- CAMENISCH, M., & DEBARBIEUX, B. (2011). Les migrations inter-communales en Suisse: un "effet montagne" ? *Revue de géographie alpine [En ligne]*, 99-1.
- CHRISTALLER, W. (1933). *Central Places in Southern Germany* (English translation by Carlisle W. Baskin. London: Prentice-Hall, Trans.). Jena: Fischer.
- COMBES, P., MAYER, T., & THISSE, J. (2006). *Economie géographique: l'intégration des régions et des nations*. Paris: Economica.
- DAVEZIES, L. (2003). *La diversité du développement local dans les villes françaises*. Œil-Créteil: Rapport à la DATAR, Université Paris XII.
- DAVEZIES, L., & ESTÈBE, P. (2007). L'autonomie politique dans l'interdépendance économique? *Pouvoirs locaux*, 72(1), 103-110.
- DAVEZIES, L. (2008). *La République et ses territoires: La circulation invisible des richesses* (La République des Idées ed.). Paris: Seuil.
- DAVEZIES, L. (2009). L'économie locale «résidentielle». *Géographie, économie, société*, 11(1), 47-53.
- FRÉMONT, A. (2009). À la recherche du rural perdu. *Géographie, économie, société*, 11(1), 39-45.
- FUSCO, G., & SCARELLA, F. (2010). *Processus de métropolisation et ségrégation socio-spatiale. Analyse des flux de mobilités résidentielles en PACA*. Aoste: Communication AISRe/ASRDLF, 20-22 septembre.
- GAINÉ, C., PIGUET, V., & SCHMITT, B. (2005). Evolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographique sur données françaises. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2005(1), 3-30.
- GOSNELL, H., & ABRAMS, J. (2009). Amenity migration: diverse conceptualizations of drivers, socioeconomic dimensions, and emerging challenges. *GeoJournal* 76(4), 303-322.
- HOYT, H. (1954). Homer Hoyt on development of economic base concept. *Land Economics*, 30(2), 182-186.
- HUBER, A. (2003). *Sog des Südens : Altersmigration von der Schweiz nach Spanien am Beispiel Costa Bianca*. Zürich: Seismo.
- KRUGMAN, P. (1991). Increasing Returns and Economic Geography. *The Journal of Political Economy*, 99(3), 483-499.

- LAURENT, L. (1995). Le fonctionnement économique des bassins d'emploi. Réhabilitation de la théorie de la base. *Division Statistiques et Etudes régionales de l'INSEE. Note d'étude régionale* (Paris, octobre).
- MARKUSEN, A. (2007). A consumption base theory of development: An application to the rural cultural economy. *Agricultural and Resource Economics Review*, 36(1), 9-23.
- MARKUSEN, A., & SCHROCK, G. (2009). Consumption-Driven Urban Development. *Urban Geography*, 30(4), 344-367.
- MCINTYRE, N. (2009). Rethinking Amenity Migration: Integrating Mobility, Lifestyle and Social-Ecological Systems. *Die Erde*, 140(3), 229-250.
- MOSS, L. (2006). *The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures*. Wallingford and Cambridge: CABI.
- MOULAERT, F., & SEKIA, F. (2003). Territorial Innovation Models: A Critical Survey. *Regional Studies*, 37(3), 289-302.
- NORTH, D. (1955). Location theory and regional economic growth. *The Journal of Political Economy*, 63(3), 243-258.
- PECQUEUR, B. (2011). De la cohérence perdue aux nouvelles régulations. *Etudes foncières*, 148 et 149, 35-38.
- PERLIK, M. (2011). Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain. Les nouveaux résidents partagés entre amour du paysage et capital symbolique. *Revue de géographie alpine [En ligne]*, 99-1.
- POLÈSE, M., & SHEARMUR, R. (2009). *Économie urbaine et régionale (3ème édition)*. Paris: Economica.
- RÉRAT, P., & LEES, L. (2011). Spatial capital, gentrification and mobility: Evidence from Swiss core cities. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 36(1), 126-142.
- SCHUBARTH, C., BEER-TÓTH, K., & BLEUEL, S. (2009). *We Live Here and We Work Here: Comment l'économie résidentielle peut contribuer aux activités destinées à l'exportation*. Berne: Infraconsult avec le soutien de RegioSuisse.
- SCHULER, M., DESSEMONTET, P., JOYE, D., & PERLIK, M. (2005). *Les niveaux géographiques de la Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- TALANDIER, M. (2007). *Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français*. Paris: Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 379 p.+ annexes.
- TALANDIER, M. (2008). Une autre géographie du développement rural: une approche par les revenus. *Géocarrefour*, 83(4), 259-267.
- TALANDIER, M., & DAVEZIES, L. (2009). *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés* (Vol. 198). Paris: Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).
- TAYLOR, L. (2009). No boundaries: Exurbia and the study of contemporary urban dispersion. *GeoJournal*, 76(4), 323-339.

- TIEBOUT, C. (1962). *The community economic base study*. New York: Committee for economic development.
- VOLLET, D. (2007). Revisiter la theorie de la base economique: vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et developpement territorial? *Society and Leisure*, 30(1), 89-116.
- VOLLET, D., DISSART, J., POULHES, O., & MALLEBAY, M. (2009). *Le paysage: un facteur de developpement regional à l'orgine de circuits économiques spécifiques selon les territoires?* Clermont-Ferrand: Communication du XLVIe Colloque de l'ASRDLF, 6-8 juillet.
- WEICHHART, P. (2009). Multilokalität : Konzepte, Theoriebezüge und Forschungsfragen. *Informationen zur Raumentwicklung, Heft 1/2*, 1-14.
- WOODS, M. (2003). *Rural geography: Processes, responses, and experiences in rural restructuring*. London: Sage Publishing.

6 ANNEXES

6.1 ANNEXE 1. TABLEAU DES BRANCHES ECONOMIQUES DE LA NOGA 2008 QUI COMPOSENT LES TROIS GROUPES D'ANALYSE

Sections	Codes	Titres 2008	Activités exportatrices et services globaux	Economie résidentielle urbaine	Economie résidentielle stricte
B	08	Autres industries extractives	X		
B	09	Services de soutien aux industries extractives	X		
C	10	Industries alimentaires	X		
C	11	Fabrication de boissons	X		
C	12	Fabrication de produits à base de tabac	X		
C	13	Fabrication de textiles	X		
C	14	Industrie de l'habillement	X		
C	15	Industrie du cuir et de la chaussure	X		
C	16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	X		
C	17	Industrie du papier et du carton	X		
C	18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	X		
C	19	Cokéfaction et raffinage	X		
C	20	Industrie chimique	X		
C	21	Industrie pharmaceutique	X		
C	22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	X		
C	23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	X		
C	24	Métallurgie	X		
C	25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	X		
C	26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	X		

Sections	Codes	Titres 2008	Activités exportatrices et services globaux	Economie résidentielle urbaine	Economie résidentielle stricte
C	27	Fabrication d'équipements électriques	X		
C	28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	X		
C	29	Industrie automobile	X		
C	30	Fabrication d'autres matériels de transport	X		
C	31	Fabrication de meubles	X		
C	32	Autres industries manufacturières	X		
C	33	Réparation et installation de machines et d'équipements		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
D	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Établissements > 49 emplois		Établissements < 50 emplois
E	36	Captage, traitement et distribution d'eau			X
E	37	Collecte et traitement des eaux usées			X
E	38	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération			X
E	39	Dépollution et autres services de gestion des déchets		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
F	41	Construction de bâtiments		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
F	42	Génie civil		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
F	43	Travaux de construction spécialisés		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
G	45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
G	46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
G	47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
H	49	Transports terrestres et transport par conduites			
H	491	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs		X	
H	492	Transports ferroviaires de fret		X	
H	493	Autres transports terrestres de voyageurs			X
H	4941	Transports routiers de fret		X	

Sections	Codes	Titres 2008	Activités exportatrices et services globaux	Economie résidentielle urbaine	Economie résidentielle stricte
H	4942	Services de déménagement			X
H	495	Transports par conduites		X	
H	50	Transports par eau			
H	501	Transports maritimes et côtiers de passagers	X		
H	502	Transports maritimes et côtiers de fret	X		
H	503	Transports fluviaux de passagers			X
H	504	Transports fluviaux de fret			X
H	51	Transports aériens		X	
H	52	Entreposage et services auxiliaires des transports			
H	521	Entreposage et stockage		X	
H	522	Services auxiliaires des transports			X
H	53	Activités de poste et de courrier			
H	531	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel			X
H	532	Autres activités de poste et de courrier		X	
I	55	Hébergement	X		
I	56	Restauration			X
J	58	Édition		X	
J	59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois	
J	60	Programmation et diffusion		X	
J	61	Télécommunications		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
J	62	Programmation, conseil et autres activités informatiques			
J	6201	Programmation informatique		X	
J	6202	Conseil informatique			X
J	6203	Gestion d'installations informatiques		X	

Sections	Codes	Titres 2008	Activités exportatrices et services globaux	Economie résidentielle urbaine	Economie résidentielle stricte
J	6209	Autres activités informatiques			X
J	63	Services d'information		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
K	64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite			
K	6411	Activités de banque centrale	X		
K	641901	Établissements à statut particulier		X	
K	641902	Banques cantonales		Etablissements/ Commune > 1	Etablissements/ Commune =1
K	641903	Grandes banques	Etablissements/ Commune > 30	Etablissements/ Commune > 1 < 30	Etablissements/ Commune =1
K	641904	Banques régionales et caisses d'épargne			X
K	641905	Banques Raiffeisen			X
K	641906	Banques commerciales	X		
K	641907	Établissements spécialisés dans les opérations boursières	X		
K	641908	Banques en mains étrangères	X		
K	641909	Succursales de banques étrangères	X		
K	641910	Banquiers privés	X		
K	641911	Autres banques		X	
K	641912	Autres intermédiations monétaires n.c.a.		X	
K	642	Activités des sociétés holding	X		
K	643	Fonds de placement et entités financières similaires		X	
K	649	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite		X	
K	65	Assurance		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
K	66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance			
K	661	Activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite	X		

Sections	Codes	Titres 2008	Activités exportatrices et services globaux	Economie résidentielle urbaine	Economie résidentielle stricte
K	662	Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite		X	
K	663	Gestion de fonds		X	
L	68	Activités immobilières		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
M	69	Activités juridiques et comptables		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
M	70	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois	
M	71	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
M	72	Recherche-développement scientifique	Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois	
M	73	Publicité et études de marché		X	
M	74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques		X	
M	75	Activités vétérinaires		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	77	Activités de location et location-bail		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	78	Activités liées à l'emploi		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	79	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	80	Enquêtes et sécurité		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
N	81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager			X
N	82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises			X
O	84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Classée en fonction de la forme juridique		
O	84	Administration fédérale	X		
O	84	Administration cantonale		X	
O	84	Administration de district			X
O	84	Administration communale			X

Sections	Codes	Titres 2008	Activités exportatrices et services globaux	Economie résidentielle urbaine	Economie résidentielle stricte
O	84	Autres		X	
P	85	Enseignement		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
Q	86	Activités pour la santé humaine		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
Q	87	Hébergement médico-social et social			X
Q	88	Action sociale sans hébergement			X
R	90	Activités créatives, artistiques et de spectacle		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
R	91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
R	92	Organisation de jeux de hasard et d'argent		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
R	93	Activités sportives, récréatives et de loisirs		Établissements > 49 emplois	Établissements < 50 emplois
S	94	Activités des organisations associatives			X
S	95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques			X
S	96	Autres services personnels			X

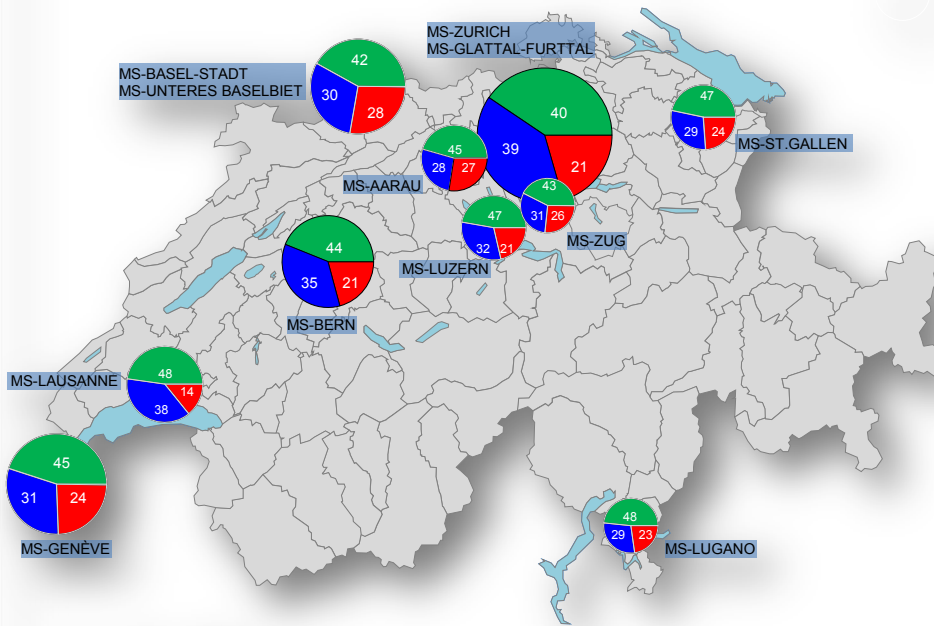
Source: Office fédéral de la statistique

© Office fédéral de la statistique, Registre des établissements et des entreprises.

6.2 ANNEXE 2

CARTE 4. LA RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS LES RÉGIONS MS QUI COMPTABILISENT PLUS DE 80'000 EMPLOIS.

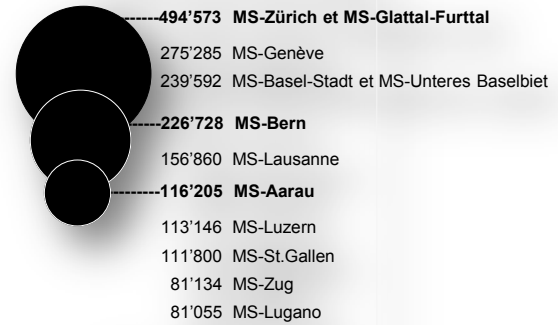
- Emplois des activités exportatrices et des services globaux (en %)
- Emplois de l'économie résidentielle urbaine (en %)
- Emplois de l'économie résidentielle stricte (en %)



0 25 50 km

Par Régions MS

Nombre d'emplois (année 2008)* :



Total 1'896'378

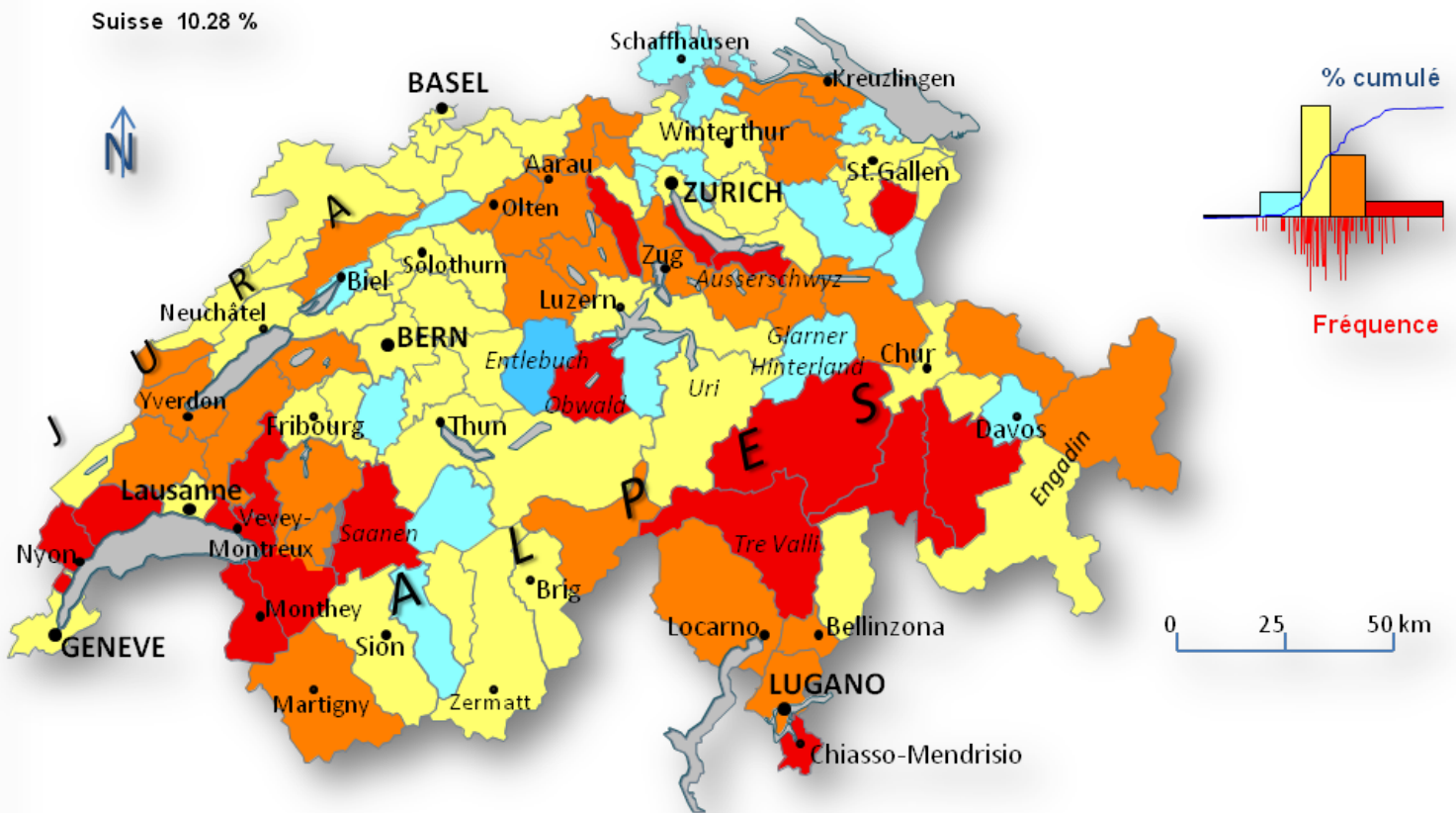
Suisse 4'016'837

* Les emplois considérés relèvent des secteurs secondaires et tertiaires

Source des données : OFS

Logiciel : Philcarto

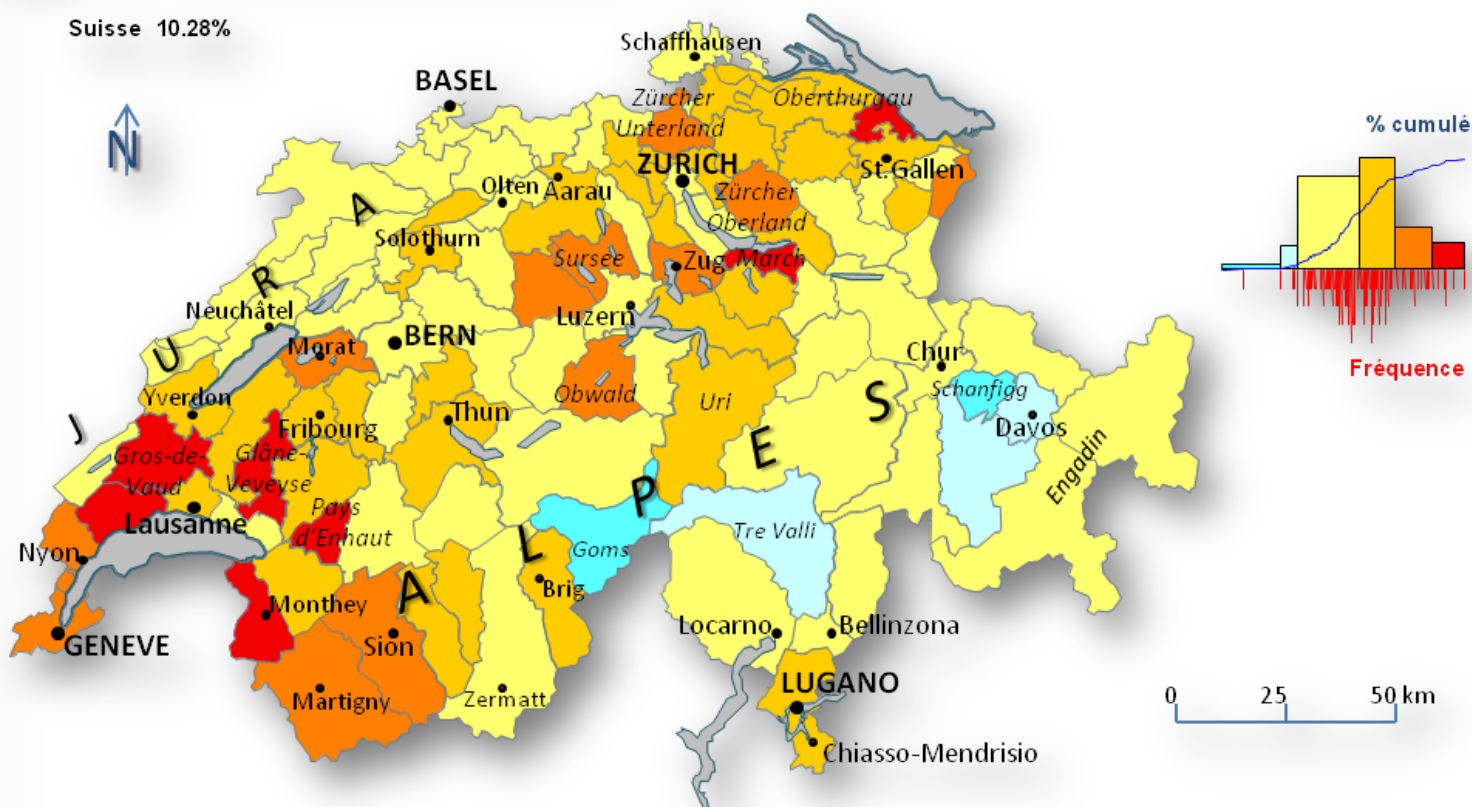
CARTE 6. VARIATION EN % DU NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ERU ENTRE 2001 ET 2008.



Par Région MS

Variations les plus marquées :	Méthode de discrétisation : Jenks (1977)
75% et 56% : MS-Saanen et MS-Nyon	Source des données : OFS
-52% et -23% : MS-Entlebuch et MS-Glamer Hinterland	Logiciel : Philcarto

CARTE 7. VARIATION EN % DU NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ERS ENTRE 2001 ET 2008.



Par Région MS

Variations les plus marquées :

26% et 24% : MS-Pays-d'Enhaut et MS-Oberthurgau

-12% et -8% : MS-Goms et MS-Schanfigg

Méthode de discrétisation : Jenks (1977)

Source des données : OFS

Logiciel : Philcarto